

Toulouse, le 15 décembre 2020

**Information aux Riverains :**

M64 (Chemin de Lancefoc)

M57 (Chemin du Pastel)

ZA de Vignalis

**Objet :** PAMM travaux de calibrage des M64 et M57, création d'une voie verte et amélioration de 2 carrefours sur le territoire des communes de Flourens et Pin-Balma

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que Toulouse Métropole va procéder au lancement d'une opération inscrite au Plan d'Aménagement Multimodal Métropolitain destinée à faciliter vos déplacements et améliorer votre confort et votre sécurité.

Cette opération concerne un linéaire de 2,8 kilomètres (cf plan de situation joint) s'étirant entre le giratoire dit « Aufrery » et le carrefour de desserte de la Zone d'Activité de « Vignalis » chemin de la Madeleine.

L'essentiel des travaux consistent à :

- Créer une voie verte piétons/cycles de 3 mètres de large sur 2,8 kilomètres indépendante de la chaussée et constituant un premier maillon des itinéraires modes doux inscrits au schéma directeur cyclable sur l'Est du territoire métropolitain.
- Aménager 2 carrefours sécurisés :
  - création d'un tourne à gauche au carrefour des M64 (Lancefoc) et M57 (Pastel),
  - création d'un giratoire au carrefour M57 chemin de La Madeleine M64 Route de Flourens.
- Calibrer les chaussées à 6 mètres de large afin d'améliorer le croisement des véhicules de transports en commun / poids lourds,
- Créer des arrêts de Transports en Commun,
- Créer un aménagement paysager (plantations 50 sujets, traitement des espaces verts),
- Adapter les divers concessionnaires de réseaux au projet.

Ces travaux amélioreront à terme la qualité de votre cadre de vie et la sécurité des infrastructures. La durée de ces derniers est estimée de l'ordre de 11 mois. Le démarrage recherché des travaux est envisagé pour l'été 2021, selon la procédure de consultation des marchés publics en cours,

Afin de viser l'objectif précité, il est nécessaire cependant d'effectuer des travaux préliminaires afin de libérer le foncier nécessaire.

Préalablement aux travaux d'infrastructure, une première phase consistera à établir le piquetage des emprises en décembre 2020 / janvier 2021.

Une deuxième phase sera programmée par l'ensemble des concessionnaires (Eau de Toulouse, GRDF, Orange, SFR, SDEHG et ENEDIS) sur la période février / juillet 2021 destinée à libérer les emprises.

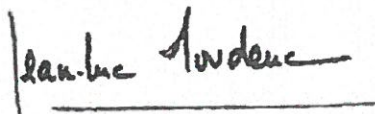
Le planning opérationnel des gestionnaires de réseaux est en cours d'instruction à ce jour. Dès qu'il sera finalisé, vous serez informé du calendrier ainsi que des contraintes de circulation correspondantes.

L'accès aux riverains ainsi qu'aux aires de livraisons seront maintenus autant que possible. Comme pour tout chantier, des gênes momentanées peuvent se produire (bruit, poussière). Sachez que tout est mis en œuvre avec les gestionnaires de réseaux afin de coordonner au mieux l'ensemble des interventions, afin de minimiser la gêne aux usagers.

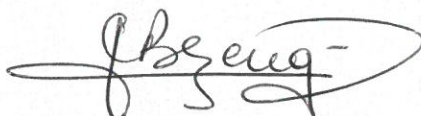
Le responsable de cette opération, Monsieur Marc ESCUDIER (05-36-25-25-60), de la Direction Infrastructures Travaux et Énergies, du Service Gestion des Routes Métropolitaines, est à votre disposition pour vous donner des informations, recueillir vos observations et suggestions sur le déroulement des travaux.

Si vous aviez le projet de faire intervenir un gestionnaire de réseau (eau, assainissement, électricité, gaz, téléphone ou fibre) pour créer ou modifier un branchement, nous vous demandons de prendre contact dès que possible avec ce responsable afin d'anticiper cette intervention.

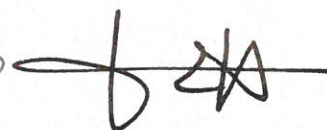
Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.



**Jean-Luc MOUDENC**  
Président de Toulouse Métropole  
Maire de Toulouse



**Gil BEZERRA**  
Maire de Pin-Balma



**Jean-Pierre FOUCHOU-LAPEYRADE**  
Maire de Flourens